

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 23 novembre 2011, à 10 h, à la salle WR-520 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson
Pierre Bouchard
Gilles Gauthier
Roch Meynard
Yvon Pépin

Absences motivées : Denis Bertrand
Renée Legris

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2011
3. Affaires en découlant
4. Compte rendu de la réunion de la FRUQ
5. Dépôt des états financiers
6. Projet de révision de protocole
7. Prochains bulletins
8. Prochaines activités sociales
9. Varia : Site Web
Informations diverses

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Robert V. Anderson et appuyé par Roch Meynard, adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Sur proposition de Pierre Bouchard, appuyée par Roch Meynard, le procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Rien à signaler, les points pertinents reviennent à l'ordre du jour.

4. Compte rendu de la réunion de la FRUQ

L'assemblée annuelle de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a eu lieu à Québec le 4 novembre 2011. Nos trois représentants, Yvon Pépin, Gilles Gauthier et Robert Anderson, ont assisté à la réunion.

Les points suivants sont rapportés :

- Le site de la FRUQ sur les assurances collectives est mis à jour et la page de l'APR-UQAM devra être modifiée en conséquence. Pierre Laplante est toujours le responsable du dossier à la FRUQ. Voir sur le site Web de la FRUQ pour toutes les informations concernant les régimes.
- Quant au dossier des Régimes de retraites, Marcel Belleau termine son mandat et est remplacé par Florent Vignola de l'UQAR. Le rapport de Marcel Belleau est annexé à fin de ce procès verbal.
- L'association APR-UQTR a été exclue de la FRUQ faute d'y participer en aucune façon.
- La cotisation à la FRUQ est maintenue à 4 \$ par membre, mais un retour de 2 \$ est prévu considérant les surplus accumulés.
- Le soutien aux associations éloignées (de Québec) génère de 10 \$ à 20 \$ pour l'APR-UQAM. D'autres associations reçoivent des montants plus substantiels.
- Georges Arcand de l'ARUQSS désire créer un groupe de discussion à l'intérieur de la FRUQ. D'autres informations sont à venir.

4. Dépôt des états financiers

Roch Meynard, trésorier de l'APR-UQAM, dépose le bilan et les états financiers tels qu'ils se présentent au 22 novembre 2011. Le bilan fait état d'un surplus additionnel de près de 20% pour un montant total de 8 435 \$. Les revenus (cotisations des membres) se chiffrent à 9 040 \$ pour des dépenses accumulés de 7 396 \$. D'autres revenus (soutien financiers externes) et d'autres dépenses sont à prévoir. Il y a présentement 202 membres de l'APR-UQAM.

6. Projet de révision du protocole

Pierre Bouchard a pris charge de réviser le protocole d'entente entre l'APR-UQAM et l'UQAM (2006) en fonction des résultats de l'enquête de printemps dernier. Le texte de ce protocole est disponible sur notre site Web. Une discussion s'engage sur différents articles, notamment à propos des liens qui devraient être maintenus et bonifiés entre l'UQAM et ses professeurs retraités. À tout le moins, ceux-ci devraient avoir encore la ferme impression de faire partie de l'UQAM même après leur retraite, d'autant plus que ce serait rentable monétairement pour leur Université à l'instar de ce qui se passe dans d'autres universités. Une discussion s'engage aussi autour des espaces de bureau qui devraient ou sont mis à la disposition des retraités qui continuent à œuvrer auprès de leur département ou dans des centres ou unités de recherches. De même, des précisions devraient être apportées autour des titres qui devraient apparaître sur la carte de l'UQAM et de l'adresse de courrier uqamienne qui est abandonnée dès l'entrée à la retraite.

Pour la prochaine réunion, un premier projet de texte révisé sera soumis au conseil d'administration.

7. Prochains bulletins

Denis Bertrand a informé le président que trois articles seront disponibles pour le prochain bulletin. D'autre part, Michel Allard qui a accepté de prendre en charge 1 ou 2 bulletins à venir, il prévoit déjà de nombreux articles pour les bulletins de 2012.

8. Prochaines activités sociales

La conférence de Louis Gill du 15 novembre a accueilli près de 20 personnes.

Ce midi, il y a rencontre à un dîner et une visite au Musée de la Pointe-à-Callière. On rappelle que Linda Gattuso est en charge de l'organisation des dîners, ce qu'elle fait avec beaucoup d'entrain et de diligence.

Pierre Bouchard soulève l'hypothèse d'offrir à nos membres des cours médiatisés que ceux-ci pourraient suivre sur le Web d'autant plus qu'il en existe présentement. Le sujet mérite d'être approfondi.

8. Varia

Sur le site Web

Gilles Gauthier, webmaître de l'APR-UQAM, annonce qu'à la suite de la révision du site Web de notre association, il pourrait présenter dès la prochaine réunion une première mouture de la révision.

Informations diverses :

Yvon Pépin rend compte de l'état de santé de notre précédent président.

La Fédération canadienne des retraités universitaires, CURAC/ARUCC, a révisé son site Web et a introduit une page consacrée à notre association (voir www.curac.ca, Our Members...). Il n'y a en ce moment que le logo et le titre de l'APR-UQAM, mais il nous est possible d'y ajouter toutes informations que nous jugerons pertinentes. Gilles Gauthier prend charge d'y regarder de plus près.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11 h 55.

Annexe A :

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS (ES) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

RAPPORT SUR LE DOSSIER DES RETRAITES

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le rendement annuel au 31 décembre 2010 a été de 12,10%, donnant une valeur ajoutée de 0,94% par rapport au portefeuille de référence. Ce rendement place notre régime dans le premier quartile pour l'année et le maintient dans le 2^e pour cinq ans parmi les caisses de plus de un milliard\$. Les placements du RRUQ ont subi les mêmes secousses que l'ensemble des marchés depuis quelques mois et le rendement pour l'année en cours sera probablement moindre.

Le résultat du test de capitalisation s'est amélioré. Il est passé de 94,8% en 2009 à 96,9% en 2010. Celui du test de solvabilité est passé de 76% à 77%. Ce manque de progrès est dû au faible taux d'intérêt des obligations à long terme du gouvernement fédéral, taux utilisé par les actuaires pour faire les projections de solvabilité à long terme. Donc, encore cette année, l'indexation n'a pas pu être accordée pour les années de service de 2005 et suivantes. Rappelons cependant que toutes les années de service de 2004 et antérieures ont complètement été indexées pour tout le monde. Il y a actuellement 2909 retraités dans le RRUQ.

CIRRAC

Le CIRRAC a continué à coordonner l'action syndicale en regard du régime de retraite et des assurances. La question de la récupération des cotisations excédentaires a été réglée de même que celle du paiement des frais de participation aux comités par les employeurs. Il est à noter qu'il y a une différence marquée d'interprétation des chiffres de projection de la situation financière entre le Comité de retraite et le CIRRAC, ce dernier étant beaucoup plus pessimiste.

RÉGIMES GOUVERNEMENTAUX

Les associations de retraités de la fonction publique continuent leurs représentations concernant le rétablissement de la pleine indexation et d'une représentation au CA de la Caisse de dépôts. La formation d'un comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation a été annoncée par la ministre responsable du Conseil du trésor et le ministre délégué aux Finances le 8 juin 2011. Un projet de Loi (projet 23) a été déposé qui, au dire des associations de retraités, va éliminer la possibilité de correction avant même le début des travaux du Comité étant donné que ce projet stipule qu'un surplus de 20% devrait être atteint avant toute correction.

Marcel Belleau (13 octobre 2011)